

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE
RECRUTEMENT DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 16 DEC 2022

N° 22-00894/MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Le public burkinabè est informé de l'ouverture de concours directs de recrutement pour le compte de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), dans le centre unique de Ouagadougou, session de 2022.

A- CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent prendre part à ces concours, les candidats des deux (02) sexes, de nationalité burkinabè, âgés de dix-huit (18) ans au moins et de trente-sept (37) ans au plus au 31 décembre 2022, titulaires des diplômes requis ou de tout autre diplôme ou titre reconnu équivalent à la date de clôture de la réception des dossiers de candidature et remplissant les conditions d'aptitude physique et mentale exigées pour l'exercice de l'emploi postulé.

| POSTE 1 : Enseignant formateur en gestion des ressources humaines | |
|---|--|
| Nombre de poste à pourvoir : un (1) | |
| Qualifications | Etre titulaire d'un MASTER II en gestion des ressources humaines ou tout autre diplôme reconnu équivalent |
| Aptitudes et compétences requises | <ul style="list-style-type: none">- justifier d'une solide expérience professionnelle pédagogique et andragogique ;- être capable de concevoir et dispenser des enseignements disciplinaires et thématiques pour des publics en formation professionnelle ;- avoir une maîtrise des notions fondamentales du management des ressources humaines ;- avoir une maîtrise de la gestion administrative du personnel ;- avoir des connaissances en Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et savoir utiliser les diapositives pédagogiques et les ressources pédagogiques numériques. |

POSTE 2 : Enseignant formateur en informatique**Nombre de poste à pourvoir : un (1)**

| | |
|--|---|
| Qualifications | Etre titulaire d'un MASTER II en informatique ou tout autre diplôme reconnu équivalent |
| Aptitudes et compétences requises | <ul style="list-style-type: none">- avoir une solide expérience pédagogique et andragogique ;- avoir des connaissances approfondies en informatique ;- avoir une maîtrise des outils informatiques ;- avoir une maîtrise des langages et logiciels de développement informatiques ;- avoir l'aptitude à concevoir et à développer des logiciels ;- avoir une maîtrise des techniques de réparation et de maintenance ;- avoir des connaissances en Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et savoir utiliser les diapositives pédagogiques et les ressources pédagogiques numériques. |

POSTE 3 : Enseignant formateur en administration et management culturel**Nombre de poste à pourvoir : un (1)**

| | |
|--|--|
| Qualifications | Etre titulaire d'un MASTER II en administration et management culturel ou de tout autre diplôme reconnu équivalent |
| Aptitudes et compétences requises | <ul style="list-style-type: none">- avoir une solide expérience pédagogique et andragogique ;- être capable de concevoir et dispenser des enseignements disciplinaires et thématiques pour des publics en formation professionnelle ;- avoir une maîtrise de la gestion financière, comptable, fiscale et marketing des organisations et des productions culturelles ;- avoir une maîtrise des notions fondamentales du droit du travail, des contrats, du patrimoine et de la création artistique ;- avoir des connaissances fondamentales en économie et politique de la culture ;- avoir des connaissances en Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et savoir utiliser les diapositives pédagogiques et les ressources pédagogiques numériques. |

Toutefois les personnes ayant un handicap compatible avec l'emploi sont autorisées à prendre part à ces concours.

Tout contrevenant aux conditions de candidature s'expose à des sanctions conformément aux textes en vigueur.

B- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé ainsi qu'il suit :

- une demande manuscrite timbrée à 200 francs CFA, adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale, datée et signée du candidat, donnant son adresse exacte y compris un numéro de téléphone ;
- un extrait d'acte de naissance ou toute autre pièce en tenant lieu ;
- une photocopie légalisée du diplôme exigé ou de son attestation légalisée en cours de validité ;
- une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB).

Tout dossier incomplet ou non conforme n'est pas accepté.

En cas d'admission, le candidat sera invité à fournir des pièces complémentaires.

Toutefois, l'admission n'est définitive qu'après un contrôle approfondi.

Les dossiers de candidature sont reçus aux période, jours, heures et lieu ci-après :

- Période: du **lundi 19 au jeudi 29 décembre 2022**
- Jours de réception : du **lundi au samedi** ;
- Heures de réception : de **08 heures à 14 heures** ;
- Lieu de réception : **ENAM**

C- ADMINISTRATION DES EPREUVES

Le concours se fait par sélection sur dossier et comporte deux (02) phases :

- une phase d'instruction des dossiers de candidature ou d'évaluation académique ;
- une phase d'entretien oral.

L'accès à la salle de composition est subordonné à la présentation du récépissé d'inscription et de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ayant servi à l'inscription.

Les candidats sont informés que les déclarations de perte de CNIB ne sont pas acceptées.

L'appel des candidats est fixé à **06h30mn**, le jour de l'administration des épreuves.

Les date et lieu de déroulement des épreuves seront précisés ultérieurement.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation
le Secrétaire Général

Hamidou

Hamidou SAWADO
Chevalier de l'Ordre National

